

**FORMATION GRATUITE**  
**« RESPONSABILITE CIVILE ET PENALE  
DES ASSOCIATIONS ET DE  
LEURS DIRIGEANTS »**

**RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

Liberté d'association... cette liberté conquise de haute lutte s'accompagne de la notion de Responsabilité.

Principe moral, règle sociale, la responsabilité se manifeste dans les obligations pesant sur les personnes juridiques et les sanctions de leur violation.

Cette formation a pour objectif d'en présenter la traduction juridique :

- Dirigeant, personne physique, association, personne morale, membres, tiers, que recouvrent ces notions de base?
- Responsabilité civile, pénale, quelle différence ?
- Qu'est ce que la responsabilité civile ? Quand, envers qui et comment peut-elle être engagée ? Responsabilité contractuelle et délictuelle, comment s'y retrouver ?
- Quelles infractions vous concernent ? Quelles sont les peines encourues ?
- Anticiper ou réagir, comment se défendre ?

**Intervenant :**

**Association B.A.Balex :** Alima EL BAJNOUNI

**Durée :** 6 heures